

Christine Hutchins
4 – 3140 Wellington Street
Port Coquitlam, BC V3B 3X4
778.837.1556 | hutchins_christine@yahoo.com

Le 6 avril 2016

Marie-France Lapierre
Présidente
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
100 - 13511 Commerce Parkway
Richmond, C.-B. V6V 2J8

Madame Lapierre,

Objet : Importante correspondance pour la réunion du CSF du 9 avril 2016

Je vous écris à propos du sujet des appels de madame Marie Perron des P'tits Lutins, l'organisme de prématernelle et de garderie à but non-lucratif. Si je comprends bien, le CA du CSF discutera ce samedi d'accepter ou de rejeter ces demandes d'appel.

Selon le site Internet du CSF, j'ai appris que c'est possible que ces appels pourraient être rejetés basés sur les informations suivantes :

« Selon l'interprétation du secrétaire trésorier du CSF, la demande d'appel à la décision invoqué sous ce point n'est pas retenue pour les raisons suivantes :

- Les enfants concernés ne sont pas des élèves sous la juridiction du Conseil scolaire francophone car ce sont des enfants inscrits au programme préscolaire.
- La décision prise par le secrétaire trésorier ne compromet aucunement l'éducation, la santé ou la sécurité des élèves de l'école des Pionniers. »

Je m'oppose à cette justification car cette décision affecte l'éducation des élèves de l'école des Pionniers, incluant mes enfants. Je vous encourage de lire la suite et comprendre l'impact de cette décision sur nos enfants de l'école.

Je vous ai contacté le 9 novembre 2015 en expliquant ma situation (voir la lettre ci-jointe). En bref, ma famille a déménagé à Port Coquitlam en mai 2013 pour être proche de l'école des Pionniers. Depuis, mes deux enfants ont dû aller dans les garderies anglophones pour plusieurs raisons. Mes filles étaient dans une garderie anglaise à but non-lucratif pendant ces derniers 3 ans. On voulait mettre nos enfants dans la garderie les Petits Pionniers, mais les frais étaient et sont toujours trop élevés. Ma première fille aurait plus rapidement intégré la maternelle et aurait un meilleur niveau en français aujourd'hui. Je suis concerné par l'intégration de ma deuxième fille à l'école des Pionniers. Vu qu'elle n'a jamais eu l'occasion d'être dans une garderie francophone, même si on parle en français à la maison, elle parle uniquement en anglais. Elle va avoir de la difficulté de s'adapter et va être du retard. Comme ma deuxième fille vient d'avoir 4 ans le 10 janvier 2016 et ne peut pas aller à la maternelle à la rentrée de septembre 2016, elle bénéficierait du projet de 4 ans si l'école des Pionniers était choisie. La seule solution qu'on a trouvée est de l'inscrire à la prématernelle en septembre 2016. En ce moment, je ne sais pas comment payer pour ce service, mais je veux que ma fille apprenne le français donc je dois me débrouiller.

En bref, le fait que le CSF n'a pas accommodé le désir de développer une garderie à but non-lucratif depuis plusieurs années et continue ceci, affecte gravement l'éducation de mes deux enfants et des élèves de l'école. J'espère que chaque membre du Conseil d'administration va prendre cette décision et toutes les décisions concernant ce sujet avec bon jugement.

Merci d'avoir pris le temps de lire cette lettre et noter mes inquiétudes. Si vous avez des questions, vous pouvez me contacter par courriel (hutchins_christine@yahoo.com) ou par téléphone (778.837.1556).

Cordialement,

Christine Hutchins

Christine Hutchins
4 – 3140 Wellington Street
Port Coquitlam, BC V3B 3X4
778.837.1556 | hutchins_christine@yahoo.com

Le 9 novembre 2015

Marie-France Lapierre
Présidente
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
180 – 10200, Shellbridge Way
Richmond, C.-B. V6X 2W7

Madame Lapierre,

Objet : Importante correspondance pour la réunion du CSF du 14 novembre 2015

Je m'appelle Christine Hutchins. Présentement, on a un enfant qui est dans la première année de l'école des Pionniers et un enfant qui va commencer bientôt.

En 2013, on a déménagé à Port Coquitlam pour se rapprocher de l'école des Pionniers. Mon époux vient de la France, donc on a pris la décision de mettre nos enfants dans une école francophone et on a choisi cette école pour faire partie de la communauté francophone.

On était également intéressé par la possibilité de mettre nos enfants dans une garderie francophone. On ne savait pas trop comment ça allait être possible financièrement, vu tous les changements financiers qui se passent avec un déménagement. Mais on a pris la décision d'inscrire nos enfants à la garderie Les Petits Pionniers. Deux jours après avoir commencé, on a reçu un appel de la garderie qui nous informait qu'il n'y avait plus de place pour nos enfants, et qu'on ne pouvait plus les amener à partir de la semaine suivante. A ce moment-là, ce n'était pas de bonnes nouvelles. Mon époux et moi travaillions à temps plein et on avait besoin de trouver une autre garderie à la dernière minute pour deux enfants d'âges différents. Ceci n'était pas facile. Mais on a réussi à trouver une garderie qui avait deux places et pour moins cher que les frais de la garderie Les Petits Pionniers. C'était une expérience très stressante et difficile. Malheureusement, on n'a pas eu nos enfants dans un enseignement francophone, mais ceci nous a énormément aidé financièrement. A ce moment-là, ça nous a donné une mauvaise image de l'école de Pionniers et du CSF.

En mai 2015, on avait l'occasion de changer de garderie pour nos enfants. On avait deux choix : soit la garderie des Petits Pionniers ou bien Port Coquitlam Daycare Society. Malgré notre désir de mettre nos enfants dans un environnement francophone, on a pris la décision d'inscrire nos enfants à Port Coquitlam Daycare Society, qui est une société sans but lucratif. Port Coquitlam Daycare Society, qui est dans la proximité de l'école, est moins cher, offre plus de flexibilité avec leurs heures d'ouverture, nous permet d'inscrire nos enfants 4 jours par semaine, et en plus, ils ont un autobus pour amener les enfants à l'école des Pionniers. La seule chose qu'il n'y a pas chez eux, c'est d'offrir un service en français. C'est dommage que le CSF soutienne une garderie privée, ce qui nous prive de mettre nos enfants dans une éducation française dès leur plus jeune âge.

Depuis 2013 et plus récemment, on a appris beaucoup d'informations. Je le mentionne pour vous montrer ces informations commencent d'être de plus en plus disponible au public. Ces faits démontrent que le conseil scolaire francophone ne respecte pas les politiques en place. Ces informations incluent :

Le passé :

- La garderie des Petits Pionniers est une entreprise privée qui a été fondé en août 2008. En avril 2009, la politique J-1000-2 a été adopté en stipulant que pour bénéficier d'espace dans une école francophone en vertu de la présente politique, un service préscolaire doit-être géré par une société sans but lucratif. Depuis, la garderie Les Petits Pionniers a demandé au CSF une dérogation et cette demande a été accordée. Le contrat des Petits Pionniers permet l'utilisation des locaux du 1^e juillet 2013 jusqu'au 30 juin 2018. En avril 2013, une personne intéressé d'offrir un service de garde en français géré par une société sans but lucratif a fait une demande à l'école des Pionniers. Le résultat est que cette demande a été refusée.

Ceci monte que le CSF donne la priorité aux entreprises privées, en refusant la possibilité d'avoir une garderie gérée par une société sans but lucratif et en demandant le programme franc départ et les petits lutins de partir.

- Pour résoudre le problème d'espace dans l'école actuelle, Franc Départ et la prématernelle des Petits Lutins ont a été avisée par le CSF qu'il n'y aurait plus de place pour eux dans l'école à partir de sept 2014. Le CSF a dépensé \$350,000 pour l'achat de deux portatives. En ce moment, deux classes de sixième année occupent de ces portatives, pendant que la garderie occupe trois classes de l'école et paie seulement \$600 par mois comme loyer.

Ceci démontre que le CSF ne donne pas la priorité aux élèves de la maternelle à la 12^e année, et que le CSF pense que c'est juste de dépenser autant d'argent public pour le profit d'une garderie privée.

L'avenir

- Le 6 octobre 2015 la Directrice des Petits Pionniers a demandé au conseil du CSF pour une dérogation à la politique actuelle qui lui permettrait de continuer son entreprise privée dans cette école francophone. Le CSF doit prendre la décision d'accepter ou de refuser cette dérogation. Cette demande de dérogation fait partie de l'agenda du rendez-vous prévu pour le 14 novembre.
J'aimerais que vous regardiez de plus près cette situation. J'aimerais mentionner que le contrat actuel entre le CSF et Les Petits Pionniers indique que «les espaces mentionnés ci-dessus n'être utilisés que si elles sont disponibles. L'utilisation des espaces mentionnés ci-dessus ne doit en aucune circonstance nuire ou empêcher les activités de l'école soit les services éducatifs, programmes et activités communautaires et scolaires.» Ceci inclut les salles #142, #143 et #127. Je vous demande d'assurer que tous les élèves de la maternelle à la 12^e année seront dans une classe de l'école dans l'année scolaire 2016-2017.

Au lieu d'accorder cette demande de dérogation, je vous demande de respecter la politique qui en place et de considérer la possibilité de mettre en place une garderie gérée par une société sans but lucratif. Il semblerait que le CSF considère changer la politique J-1000-2 en favorisant les entreprises lucratives, comme la garderie Les Petits Pionniers. Si c'est le cas, ce problème peut arriver dans toutes les écoles qui font parties du CSF dans le futur.

Les décisions prises par le CSF sur la demande de dérogation et de changer la Politique J-1000-2 sont très importantes pour tous les familles des élèves actuels de l'école et des enfants de l'âge préscolaire. Surtout, vu que le CSF a un projet d'offrir un service de garde gratuit à l'école pour les enfants de quatre ans et que la nouvelle école sera construite en 2018.

Merci d'avoir pris le temps de lire cette lettre et noter mes inquiétudes. Veuillez confirmer la réception de ma lettre. Si vous avez des questions, vous pouvez me contacter par courriel (hutchins_christine@yahoo.com) ou par téléphone (778.837.1556).

Cordialement,



Christine Hutchins